



École du Val-de-Grâce

Église du Val-de-Grâce
XXXII^{ème} saison d'orgue • XXVII^{ème} saison des Heures Musicales
Sous le parrainage du ministre des Armées


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

dimanche 1^{er} juin 2025, 17h30

Rose, qui n'avait jamais peur...



*Autour de Rose Héré (1862-1945), une domestique bretonne connue
pour avoir sauvé des marins naufragés et qui deviendra une héroïne nationale,
et des sauveteurs en mer*

Felix Mendelssohn (1809-1847) *Venetianisches Gondellied* / Chant de gondolier vénitien
extrait des *Sechs Lieder* opus 57

Franz Schubert (1797-1828) *Der Gondelfahrer* / Le gondolier) • *Gesang der Geister über den
Wassern* / Chant des esprits sur les eaux

Improvisation piano solo

Veljo Tormis (1930-2017) *Incantatio maris aestuosi* / Incantation pour une mer agitée

Lili Boulanger (1893-1918) *Pendant la tempête*

Gabriel Fauré (1848-1924) *Les berceaux* • *Au bord de l'eau*

Chants basques : *Itxasoa* / La mer • *Boga, boga* / Vogue, vogue

Richard Wagner (1813-1883) *Chœur des matelots*, extrait de l'opéra *Le vaisseau fantôme*

Charles Trenet (1913-2001) *La mer*

Chœur de l'Armée française

Ténors 1 : Rémi Corbier, Michaël François, Lucas Pauchet, Marc Valero

Ténors 2 : Sébastien D'Oriano, Étienne Girardin, Gilles Safaru, Mathieu Septier

Barytons : Rudi Fernandez Cardenas, Laurent Herbaut, Henni Tekki, Vincent Vallet

Basses : Jean-Baptiste Alcouffe, Emmanuel Bouquey, Samuel Créquy, Nicolas Lépolard

Pianistes : Lucas Belkhiri, Oscar Nguyen

Aurore Tillac, direction

*Musique au Val-de-Grâce reçoit l'aide de l'École du Val-de-Grâce et de la Direction de la mémoire,
de la culture et des archives du ministère des Armées*

Rose, qui n'avait jamais peur



Rose Héré est née à l'Île d'Ouessant, et travaille dès 8 ans comme bonne dans une famille de Lan Pol ; elle y reste 23 ans.

Dans la nuit du 1er au 2 novembre 1903, le cargo à vapeur Vesper fait naufrage en se perdant dans la brume à proximité d'Ouessant. Il venait d'Oran à destination de Rouen. À la pointe Pern, quatorze marins, réfugiés dans un canot, sont sauvés par une habitante de l'île, Rose Héré, qui se jette à l'eau pour monter à bord du canot et conduire les naufragés à la cale de Pen ar Roch. Le bateau de sauvetage d'Ouessant, l'Anaïs, sauve les autres hommes d'équipage restés à bord.

Ce jour-là, Rose s'était levée plus tôt que d'habitude. Le jour commence à se lever sur la plage. Tout à coup Rose se fige. Elle vient d'entendre comme une plainte. Comme un râle irréal dont elle est incapable de situer l'origine. Elle a beau faire, la semi-obscurité et ce maudit brouillard l'empêchent de distinguer quoique ce soit. Rose se dirige vers l'endroit d'où lui semble venir ces plaintes étranges. Mais maintenant elle ne perçoit plus que le bruit des vagues et le son de la corne de brume.

Rose aperçoit alors un canot qui dérive ; elle connaît parfaitement ce coin de la côte, et quand elle comprend que les occupants tentent de s'approcher, elle essaie de les dissuader. L'endroit est trop dangereux. S'ils continuent à avancer leur embarcation va venir se fracasser sur les brisants. Ils doivent contourner la pointe. Mais les marins ne comprennent pas et continuent d'avancer. Si elle n'agit pas rapidement, elle le sait, les hommes du Vesper ne vont plus pouvoir entendre les conseils qu'elle leur hurle et dont, de toute manière, ils semblent ne tenir aucun compte. Plus tard, elle comprendra que les malheureux ne percevaient que des bribes de ce qu'elle leur criait. Le temps est donc compté ; s'ils se laissent entraîner par le courant, ils risquent d'aller s'échouer sur les nombreux récifs de cette côte et dans ce cas-là... En un instant elle se décide. Elle saute à l'eau pour rejoindre le canot. On lui lance un bout de corde qu'elle finit par attraper après l'avoir raté sept fois.

Elle perd pied dans un trou d'eau et disparaît de la vue des naufragés. Mais elle ne lâche pas le filin. Elle remonte à la surface, pour disparaître à nouveau avant de réapparaître. A la force des poignets elle se hisse enfin à bord en s'accrochant à une gaffe qu'on lui a tendue. Une fois embarquée, ils ont voulu savoir qui j'étais et ce que je faisais. « Vous n'avez pas peur sur la mer ? » qu'ils demandaient. « Non je n'ai pas peur, jamais. » Assise à côté du barreur, elle dirige le bateau le long de la côte jusqu'à Pen ar Roch où tous débarquent.

Cet acte de courage vaut à Rose Héré une célébrité nationale. Elle reçoit de nombreuses récompenses : médailles, distinctions et argent ce qui lui permettra de vivre assez confortablement le reste de son existence avec celui qu'elle épousera en 1910.

Par ailleurs, un bateau porte son nom : il s'agit d'une vedette rapide à passagers assurant les liaisons entre le continent et les îles d'Ouessant et Molène dans le Finistère.



Le sauvetage en mer représente chaque année quelque 15.000 opérations coordonnées par les CROSS, centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, permettant de secourir ou d'assister plus de 65.000 personnes, principalement des migrants, des plaisanciers et pratiquants de loisirs nautiques. L'espace sur lequel les CROSS assurent la coordination du sauvetage maritime représente 24 millions de km² (dont plus de 23 millions de km² outre-mer), soit 40 fois la superficie nationale terrestre. La mission de surveillance de la navigation maritime s'exerce prioritairement dans les trois rails de navigation de la Manche, zones où le trafic maritime est le plus intense. La coordination de la surveillance s'y effectue en collaboration avec

les autorités britanniques. Les CROSS recueillent également les informations sur les pollutions maritimes. La surveillance des pollutions, traditionnellement axée sur les pollutions par hydrocarbures, s'étend désormais à celui des émissions atmosphériques des navires. Dans le cadre de leur fonction de veille permanente, les CROSS peuvent aussi recevoir les alertes de sûreté émises en mer et assurent alors leur retransmission aux autorités compétentes de l'État côtier et de l'État du pavillon.

Pour les opérations de sauvetage, les CROSS déclenchent des moyens nautiques, aériens et terrestres des administrations de l'État concourant à la fonction garde-côtes (Marine nationale, douanes, affaires maritimes, sécurité civile, gendarmerie), mais aussi les moyens nautiques de la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

Les Sauveteurs en Mer interviennent sur demande des CROSS, effectuent les opérations de recherche en mer, assistent les navires en difficulté, évaluent l'état des personnes à secourir, leur dispensent les premiers soins et ramènent les blessés et les naufragés à terre où d'autres organismes de secours les prennent en charge. Les moyens opérationnels mis en œuvre par la SNSM pour accomplir ses missions sont répartis sur près de 240 sites du littoral métropolitain et ultramarin, grâce à l'implication forte de 11 000 sauveteurs, tous bénévoles.